

Monsieur et Madame Bertrand JALABER

Les Bois de la Mourachonne, villa n°30
335, route des Aspres

06370 MOUANS-SARTOUX

VILLE DE GRASSE
COURRIER ARRIVE LE

30 MARS 2018

SERVICE URBANISME



Monsieur le Commissaire Enquêteur du PLU
Service Urbanisme
Mairie de Grasse
BP12069

06131 GRASSE CEDEX

Mouans-Sartoux, le 28 mars 2018

Objet : Désaccord projet aire d'accueil des gens du voyage

Monsieur,

Nous habitons dans la résidence des Bois de la Mourachonne, située à Mouans Sartoux, route des Aspres depuis 13 ans.

Nous venons d'apprendre avec une vraie inquiétude, que le projet de création d'une aire d'accueil des gens du voyage, dans le quartier Clavary (sur la parcelle E0227), est toujours prévu par la mairie de Grasse.

Nous pensions ce projet abandonné ! Les habitants de notre quartier se sont battus il y a quelques années, contre ce projet dément qui dévaloriserait nos maisons, notre quartier.

Au cours de ces 13 années, nous avons pu constater l'augmentation de la circulation, le bruit généré.

Nous sommes toujours opposés à ce projet, pour les raisons suivantes :

Cela va générer encore plus de nuisances telles que la pollution sonore, pollution de l'air, l'augmentation de la circulation... La construction des logements par PROMOGIM va encore amplifier ces nuisances.

Nous vous rappelons qu'il y a l'hôpital de Grasse juste à côté. Cela gênera la circulation des ambulances et autres véhicules de secours.

Quelle sera la réaction des acquéreurs potentiels des futurs logements PROMOGIM face à ce projet ?

Quelle sera la réaction des entreprises de la zone artisanale « les Bois de Grasse » face à ce projet ?

Notre quartier, notre qualité de vie à laquelle nous tenons, nos biens en seraient dévalorisés. Nous n'avons pas les moyens financiers de déménager. Nous habitons en limite de communes (Mouans Sartoux, Grasse, Pégomas et Auribeau Sur Siagne) et une fois de plus, nous sommes pratiquement mis devant le fait accompli. Nous sommes défavorisés par rapport aux autres habitants (manque de transports en commun, sécurité insuffisante...).

Pourquoi subissons-nous une aire d'accueil des gens du voyage et de plus, mutualisée avec Peymeinade ?

Il y a trop de bétonnage, trop d'urbanisation dans notre région, cela a été bien dommageable avec cette eau qui n'arrivait pas à s'écouler et ruisselait sur la route des Aspres ! Il faut absolument préserver les espaces verts et en créer d'autres, pour le bien-être de tous.

Suggestion : pourquoi ne pas faire de ce terrain, un jardin potager à l'usage des habitants de ces logements ? Un projet de type nature serait utile et tout à fait cohérent vis-à-vis de la préservation des espaces verts.

Quant à l'aire des gens du voyage, pourquoi ne pas la construire sur un autre emplacement réservé pour des services publics, par exemple sur une zone UP sur la départementale n° 9 (route des 4 chemins à Pégomas), qui est moins habitée, ou sur une parcelle à Peymeinade ?

En conclusion, nous vous demandons d'émettre un avis défavorable sur ce projet d'aire d'accueil des gens du voyage et de prévoir le projet sur un autre emplacement réservé aux services publics.

Veillez recevoir, Monsieur Le Commissaire Enquêteur, nos respectueuses salutations.

Monsieur et Madame Bertrand JALABER